

École Sans-Frontière



Conseil d'établissement

Convocation à la
Séance ordinaire du 23 septembre 2025
Salon du personnel de l'école
18h30

Ordre du jour

No	Sujet	Objet
1-	<p>a) Présences et quorum art.61 : 6 membres minimum, incluant 3 parents Mme Adama Yattara, directrice Mme Sonia Côté, enseignante titulaire M. Pierre-Luc Vallée, enseignant spécialiste Mme Francine Grenier responsable du service de garde M. Julien Hudon, parent Mme Catherine Pothier, psychologue Madame Alexandra Takech, parent Madame Mélissa Dubé, parent M. Jérôme Godbout, parent Absent; M. Stanislas Mvumbi Mamponda, parent</p> <p>b) Mot de bienvenue La direction souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et un tour de table est fait pour les présentations.</p> <p>c) Période réservé au public Pas de public</p>	Constat

No	Sujet	Objet
2-	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour (C)</p> <p>CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été envoyé au préalable aux participants ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Grenier, appuyée par M. Godbout, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 septembre 2025.</p>	<p>Adoption</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/01</p>
3-	<p>Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 6 juin 2025 (C)</p> <p>CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été envoyé au préalable aux participants ;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Hudon, appuyée par Mme Dubé, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2025.</p>	<p>Adoption</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/02</p>
4-	<p>Règles de régie interne du conseil d'établissement (C)</p> <p>La direction mentionne que les directions ont reçu l'information que l'adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement n'est pas annuelle.</p>	<p>Information</p>
5-	<p>Choix de la présidence et de la vice-présidence</p> <p>Mme Mélissa Dubé s'est proposée comme présidente est appuyée par Mme Takech.</p> <p>En CONSÉQUENCE Mme Dubé a accepté et il est résolu à l'unanimité d'élire Mme Dubé au poste de présidente.</p> <p>Élection de la vice-présidence</p> <p>Il a été proposé par M. Hudon appuyée par Mme Dubé, d'élire Mme Takech en tant que vice-présidente.</p>	<p>Adoption</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/03</p>
6-	<p>Choix du secrétariat</p> <p>Les membres proposent Mme Sonia Côté comme secrétaire.</p> <p>En CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'élire Mme Côté au poste de secrétaire.</p>	<p>Adoption</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/04</p>
7-	<p>Code de vie -Règlement du MEQ (C)</p> <p>Cellulaire (règle à l'agenda) et vouvoiement (à venir)</p>	

No	Sujet	Objet
8-	<p>Calendrier des rencontres (18h30)</p> <p>Il est demandé aux membres de statuer sur un calendrier de rencontres (5) qui sera à vérifier avec les dates du Conseil d'administration :</p> <p>Lundi 15 décembre 2025</p> <p>Jeudi 22 janvier 2026</p> <p>Lundi 23 mars 2026</p> <p>Lundi 4 mai 2026</p> <p>Jeudi 11 juin 2026</p>	<p>Adoption</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/05</p>
9-	<p>Budget du conseil d'établissement</p> <p>La direction informe que le budget de fonctionnement pour l'année 2025-2026 est de 855\$. C'est la somme allouée pour le bon fonctionnement du CÉ.</p> <p>Il est par exemple possible d'utiliser ce montant pour faire une demande de remboursement des frais de gardiennage encourus pour les dates des rencontres approuvées.</p> <p>La direction demande aux membres de réfléchir à la façon dont ils souhaitent utiliser le présent budget. Un souper le 15 décembre pour les membres du CÉ et une contribution pour les finissants en juin 2026.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M.Hudon appuyée par M. Godbout , il est résolu d'approuver la proposition d'utilisation du budget 2025-2026.</p>	<p>Adoption</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/06</p>

No	Sujet	Objet
10-	<p>Sorties scolaires et activités parascolaires</p> <p>La direction mentionne que nous ferons une mise à jour à toutes les rencontres pour faire part des sorties faites pas les élèves.</p> <p>CONSIDÉRANT que les offres de sorties scolaires ne sont pas faites, madame Yattara propose que le CÉ approuve toutes sorties qui respectent les heures de classe. Un suivi des sorties scolaires effectuées sera fait à chaque rencontre de conseil d'établissement. Ce sera un point récurrent à ajouter.</p> <p>Sortie au Grand Canyon le 23 septembre pour les 5^e et le 30 sept. pour les 6^e (2 intervenants de motivation jeunesse seront accompagnateurs).</p> <p>dates du club Emeraude et Explore en parascolaire.</p> <p>Sorties du milieu - École Sans-Frontière avec Motivation Jeunesse (MOTI) Année scolaire 2025-2026 Automne 2025</p> <p>5e et 6e années (scolaire) 23 septembre, 9h00 à 11h30 - Sortie au Canyon Sainte-Anne 30 septembre, 9h00 à 11h30</p> <ul style="list-style-type: none"> - Club Explore (parascolaire) Défi du Dôme (Randonnée + Course à pied) 23 septembre 15h30 à 17h30 - Randonnée au Parc Linéaire de la Rivière Saint-Charles vers la Pointe-aux-Lièvres 11 octobre, 9h00 à 16h00 - Randonnée au Mont Wright 24 octobre, 9h00 à 14h00 - Défi des Escaliers du Cap-Blanc 8 novembre, 9h00 à 16h00 - Randonnée au Parc National de la Jacques-Cartier 11 novembre, 15h30 à 18h30 - Randonnée au Parc Linéaire de la Rivière Saint-Charles vers le Parc Duberger 20 novembre à 8h00 au 21 novembre à 17h00 - Expédition finale au Mont du Dôme (6/1) - Club Émeraude : multisports automnal 2025 (parascolaire) <p>13 novembre 2025, 15h30 à 18h00 - Natation à la piscine Jean-Paul-Nolin</p> <p>29 novembre 2025, 9h00 à 15h00 - Randonnée au Parc National de la Jacques-Cartier</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Vallée fera 3 sorties avec la classe de Mme Chapados dans le cadre d'un projet (apprentissage en profondeur) mis en place <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Pothier, appuyée par Mme Dubé, il est résolu d'approuver toutes sorties scolaires qui respectent les heures de classe.</p>	<p>Approbation</p> <p>CE 003</p> <p>25-26/07</p>
11-	<p>Dénonciation d'intérêts (C)</p> <p>La direction demande s'il y a des membres du conseil d'établissement qui ont des dénonciations d'intérêts à faire connaître. Un document est à compléter.</p>	<p>Information</p>

No	Sujet	Objet
12-	<p>Formation obligatoire des membres</p> <p>La direction mentionne que tous les nouveaux membres ainsi que le substitut doivent suivre la formation obligatoire. Un courriel leur sera envoyé à cet effet.</p>	Information
13-	<p>Informations du service de garde</p> <p>Mme Francine nous mentionne que son équipe est complète et qu'il y a eu une bonne collaboration pour les dîners dans certaines classes.</p>	Information
14-	<p>Parole au représentant de la communauté</p> <p>Aucun représentant</p>	Information
15-	<p>Parole aux enseignants</p> <p>M. Vallée mentionne que les achats de matériel (ballons, cordes à danser...) seront bientôt livrés.</p> <p>Mme Pothier sera à l'école Sans-Frontière 2 jours semaine. Elle fera du dépistage dans certaines classes. Mme Pothier nous fait part qu'il y a beaucoup d'évaluations en attente pour donner suite à une question de M. Godbout.</p> <p>Mme Andréanne orthophoniste fera des séances « phoné-gym ».</p>	Information
16-	<p>Autre(s) sujet(s) :</p> <p>M. Godbout donnera quelques ballons de la maison pour les élèves.</p> <p>Mme Dubé redemande s'il serait possible d'avoir un autre support à vélos. Mme Adama fera un suivi.</p> <p>Mme Dubé mentionne qu'il serait bien de recevoir de l'information avant l'entrée des classes pour les classes de multi-niveaux.</p>	
17-	<p>Levée de la séance</p> <p>CONSIDÉRANT que tous les points prévus à l'ordre du jour ont été abordés;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Godbout, appuyée par M. Hudon, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER la levée de l'assemblée à 19h45</p>	Adoption

Légende : (C) Document envoyé par courriel

NOTE : Nous vous invitons à prendre connaissance des documents avant la rencontre afin d'alléger le déroulement de la séance.

Bonne rencontre!

Mélissa Dubé
Présidence

Adama Yattara
Directrice